

490

Eigenthum
des gräflich Waldstein-Wartenberg'schen
Real-Fideicommisses
Dux-Oberleutensdorf

A S. A Madame la princesse de Clèves princesse
de Saxe, et à toute la société

Plaignons, Madame, tous ceux qui disent que cette révolution
qui ayant déjà bouleversé la France s'achève à bouleverser
toute l'Europe, étoit nécessaire. Ils sont à plaindre ~~si~~ ^{ou qui} ~~elle~~ leur semble nécessaire en conséquence ~~de leur~~
d'un système fataliste, ou en conséquence des prétendus désordres
qui étoient attachés au gouvernement français avant la révolution.
Dans le premier cas nous leur dirons que leur fatalisme est
faux, car les seuls événements ^{physiques} ~~physiques~~ sont nécessaires, comme
par exemple les orages, les tremblements de terre, les éruptions
des volcans etc. etc. avec cela de plus que nous autres peuples
peu nombreux ne pouvons connaître ^{ce} ~~ce~~ événement
comme nécessaires qu'après qu'il est arrivé. ^{Pour ce qui regarde les} ~~les~~ événements
moraux, ne peuvent ~~jamais~~ être regardés comme nécessaires
^{avant qu'ils} ~~qu'ils~~ arrivent que par des conjectures, et par con-
séquent on ne pourra les considérer comme nécessaires après leur
arrivée que qu'on force des causes qui concourent à les faire
naître. Si ces causes n'eussent pas agi, l'événement ne se seroit
pas vérifié. Qu'est donc la nécessité de l'événement?
Pour nous prouver cette nécessité il faudroit nous prouver ~~l'existence~~
l'existence des causes qui lui donnent naissance; mais
ces causes n'ayant dépendu que de la volonté de certains
hommes, il est évident ^{qu'une} ~~qu'une~~ bonne philosophie ne pourra ja-
mais regarder la révolution de France comme un événement
nécessaire, et encore moins fatal. Ce qui pouvoit le faire fut
la perfidie, ou ^{l'ingratitude} ~~l'ingratitude~~ des ministres. Trouver, comme nécessaire,
Madame, que le gouvernement est ~~la cause~~ ^{la cause} des maux ou
des maux. Une monarchie ne peut durer que se contentant
un deux pivots, Provoquer, et Précaution. La Provoquer est
le ministre, et la Précaution est le ministre fidèle de la Provoquer.
Elle doit lui sacrifier tout. Domine saluum fac regem. Je pourrais
aussi vous dire Salus populi suprema lex esto.

Raisonnement d'un spectateur
sur le bouleversement de la
monarchie française par la
révolution du 1789.

Nihil equalitate iniquius

Un paradoxe pour devise! Une proposition
résultante au premier aspect ne rebutera que
ceux qui précipitent leur jugement à arbitrer
sur les superficies des objets. Cela n'est per-
mis ni en physique ni en morale; mais en
morale principalement; j'oserois dire ^{que} ~~qu'on~~
la philosophie ne trouve la quintessence de
toutes les vérités que dans des paradoxes.
L'orateur les aime parce qu'ils étonnent
l'entendement, et ils le proposent de façon
qu'ils l'obligent à lui prêter toute l'attention,
car il ne veut ni le tromper ni permettre qu'il
se trompe. C'est le coup d'épée que
l'habile cavalier donne à son cheval d'abord
qu'il se voit sur lui. Cicéron ^{étoit si} ~~étoit si~~ ^{de} ~~de
paradoxes qu'il prit ce mot dans l'accep-
tion contraire. Les propositions sont des sen-
tences ^{dont} ~~qui~~ ^{il ne veut pas} ~~il ne veut pas~~ ^{maquer} ~~maquer~~ la
sagesse. Il a raison autant que le philosophe
moderne excitoyen de s'enfermer est fort d'entasser
des paradoxes pour y bâtir des us des sophismes;
mais en étant la dupe lui même, on ne peut
l'accuser d'avoir voulu duper personne. Deceptor
decepit. Cela n'est pas rare. Par cette l'homme
qui écoute doit se tenir sur sa garde et examiner
les principes de ceux qui ^{l'interprètent en aveugle} ~~ne cherchent à le persuader~~~~

si il le persuadoient. *Nihil equalitate inequalius est una sen-*
tentia paradoxique innotuit au coin de la verité; mais je me
crois en devoir de la démontrer, et je me tiens pour sûr que
mon lecteur sera au bout du compte de mon avis. La quantité
de paradoxes qu'il trouvera dans ce petit ouvrage sera grande;
mais j'espère qu'aucun ne le rebutera. Le paradoxe fait
le triomphe du philosophe: il ne le prononce qu'après un
calcul analytique ^{au quel} ~~qu'il~~ il n'a pu parvenir que se tenant
dans le voisin plus caché du sanctuaire de la sagesse. Les pro-
positions d'ailleurs en philosophie qu'on appelle paradoxes ne
sont appelées ainsi qu'improprement, car on n'appellerait
^{de les appellerait plus tôt avec volontiers paradoxes}
pas la contradiction; elles sont frappantes; mais point re-
pugnantes. Nous en avons dans la science de la verité:
dans la géométrie. La ligne qui n'a pas de longueur. L'asymptote
qui n'arrive jamais. Mais la frappante semble celle de la figure
sphérique décidée majeure de toutes les figures régulières.
Si le grand Scaliger avoit fait attention à la verité divine
de ce paradoxe qui sauta aux yeux de Cardan, il n'auroit
pas non seulement osé d'avoir carré le cercle; mais il n'
auroit jamais entrepris cette cruelle opération. Si le
cercle est ~~plus~~ grand plus que le carré, il ne peut l'être
que d'un point indivisible au moins: et si ce point est indi-
visible il doit être encore moins susceptible de quadrature.
Mais les hommes aspirent souvent à l'impossible espérant
qu'il ne soit pas tel parce qu'ils sont hommes. Je demande
ainsi pardon au public si étant par fois ^{persuade d'avoir} ~~de ma main~~
dupliqué le cube, je lui ai donné ^{il y a quatre ans} la duplication à Dürer ~~et~~
~~par quatre ans~~. Mon erreur ne consista que dans l'espoir
que j'ai eu de diviser le point physique, malgré la pointe de
mon compas qui appliquée sur un morceau de papier me défiait
à en marquer un point plus petit.

N'ayant pas intention de faire un traité systématique sur
le gouvernement d'un état quelconque, que d'ailleurs je juge
supérieur à mes forces, je veux me flatter que pour ~~mon~~ ^{ne pas}
~~mon~~ ^{mon} lecteur je n'ai qu'à suivre la méthode
que mon penchant à écrire pour m'amuser me suggère.
J'écris en plusieurs courts paragraphes mes idées définies
sur tous les sujets de ma matière de façon qu'après cela mes
lecteurs se trouvent en état de deviner tout ce que j'ai dit
sur cette réduction particulière. Voici donc tous mes articles,
qu'on doit regarder comme on regarderait les caractères de mes
personnages si j'écrivais une comédie.

est le commandement de la conservation est commandement et obéissance

Mari, et femme	Militaire	Perfidie
de la Société	Clergé	Cruauté
Comp. Roi	Sarans	Indiscrétion
Am. Roi	Philosophes	Courage
Roi	Compagnard	Infamie
Morantie	Honneur	Crainte
Autocratie	Prerogatives	Haine
Démocratie	Surce	Coleur
Richesse	Prudence	Vengeance
Paupreté	Prérogative	Salousie
Nécessité	Précaution	Athéisme
Regulation	Amour du roi	Société d'athées
Liberté	vers sa nation	Superstition
Noblesse	Devoir d'un roi	Ignorance
Clergé	Roi populaire	Ignorance
Commerçant	Roi inaccoutumé	Ignorance
Artisan	Platonie	Pédant
Peuple	Impôts	Force
Honneur	Servant	Majesté
Egalité	Parjure	Crimes
Action	Sédition	Punition
Religion	Guerre civile	Spectacles
Tolérance	Justice	Mesure du terre
Ministres	Fidélité	Passion
Majistrats		Presumption

facilement en tant qu'on modère

Politique

La morale n'étant reconnue pour science par excellence que parce qu'elle apprend à l'homme à vivre, et la matière de cette science ~~n'étant~~ n'étant que les mœurs du même homme en général, il est évident ^{qu'on ne pourra y parvenir qu'en étudiant} ~~qu'elle ne peut exister que dans l'étude~~ du caractère du genre humain, qui à son tour ne peut être développé, et pour ainsi dire analysé que par l'histoire. Mais comme le physicien n'a pu connaître l'homme matériel que par l'anatomie, le profond philosophe ne peut se flatter de parvenir à connaître le moral qu'en faisant l'anatomie de son esprit ~~que~~ dans ses actions. Après l'avoir observée depuis le commencement connu de notre monde, ^{les} ~~les~~ avoir pesées, et mises à leur juste valeur, il prend toutes les puissances différentes, et par un exact calcul ^{différentiel} il fixe la moyenne infaillible, et certaine. Ce calcul, tout moral qu'il est, est aussi infaillible que le physique, mais il dépend d'une immense quantité d'observations, car il faut mettre en ligne de compte les lieux, les circonstances, les motifs, l'âge, et le talent des personnes, les intérêts publics, et privés, il faut faire disparaître les complications, réduire toutes les mesures à une seule, et tous les à peu près à un seul que plus il sera petit plus il sera sûr. Il s'agit pour tout bien déterminer de monter d'une prodigieuse quantité de vérités particulières à un petit nombre de générales.

Son plus
 bas degré est
 celui de fixer
 la tenue de
 la vie de l'
 homme pour
 régler ses vices
 et de dire hardi-
 ment que
 dans une
 vieille ville
 on meurt
 15000 per-
 sonnes par
 an, il y aura
 cent mille per-
 sonnes par
 an, un million d'
 habitants.
 Mais son
 degré plus
 haut

pour descendre après de nouveau aux particularités dans
 toute la certitude possible. L'homme ^{parfaitement} le plus ^{seul} savant dans
 cette profonde science ^{seul} ~~peut~~ ^{est} ~~appelé~~ le grand connaisseur
 du cœur humain. S'il mettra sa science à profit il sera
 le plus heureux des hommes; mais je ne croi pas qu'il soit
 possible d'atteindre la perfection: l'homme ^{à peu près} est et
 sera toujours l'indestructible fraction pierre d'achoppement
 éternelle qui s'opposera à la certitude; mais cette exception
 ne doit pas empêcher d'aller en avant. La perfection
 dans cette science ne peut absolument appartenir qu'à
 un seul Dieu: aussi sur la terre elle ne doit être
 l'unique à la quelle devoient s'appliquer les rois, ou
 à leur place tous les hommes qui aspirant à devenir
 ministres ont besoin de connaître l'homme ^{funditus et}
^{in cute}. Cette science s'appelle proprement politique.
 Ce nom fait trembler, car il est impossible que l'enten-
 dement humain qui pense au ciel s'en représente l'
 idole sans s'étonner en voyant un simulacre dont
 l'apparence et beauté frappe l'âme, et dont les traits
 examinés en détails paraissent affreux. Se la com-
 parerai volontiers à l'Égée si l'insuffisance de l'
 art ne se fut exercée à exposer à la vue la plus
 grande laideur de préférence à la beauté parfaite
 que l'art ne s'est jamais flatté de pouvoir parvenir
 à rendre visible. La science nommée politique ne
 consiste donc que dans un calcul moral. ^À ~~Le plus haut~~
~~degré de~~ ^{l'au} point où il rend le docteur capable, et
 digne d'être le souverain maître d'une nation: roi. Pour
 en être digne il doit en être capable, et pour en être

capable il doit en être digne, car sa capacité ne lui servira
 que difficilement à se maintenir sur le trône, ^{s'il ne possède} ~~il ne possède~~
~~de~~ ^{de} ~~par~~ du moins en apparence toutes les vertus morales,
 et ne les exerce
~~et de~~ ^{et de} ~~les~~ ^{les} ~~exercer~~ ^{exercer}. Il est évident que s'il ne les possédait
 qu'en apparence il sera malheureux, et que la difficulté de
 son emploi se trouvera beaucoup plus grande, car il sera
 obligé d'employer à se cacher la plus grande partie du
 temps qu'il emploierait utilement à bien gouverner ses
 sujets. Moins il aura peur d'être détrôné plus il sera heu-
 reux; mais il devra toujours se tenir sur ses gardes même
 étant vertueux, car la conservation de sa qualité, et de
 son autorité, et de ses prerogatives doit être son premier
 soin. C'est ce que le malheureux Louis XVI ignorait;
 mais cette démonstration ne résultera de ~~son~~ ^{son} ~~est~~ ^{est} ou-
 vrage que je donne au public que en conséquence des
 faits que ma matière m'obligera à examiner, car il
 s'en fait bien que je pense à attribuer la ^{principale} cause de cette
 aussi horrible que fatale révolution de France à la con-
 duite de son monarque: il me sembleroit d'en faire la
 satire, et ma méthode plairait à la nation parisienne,
 et paricide, malgré que je ne pourrais la mettre au
 jour qu'en fondant ses crimes. La nation coupable
 à l'extrême degré de scélératesse n'a pas un reste de
 vertu assez fort pour la faire rougir: elle triompherait
 si un écrivain, même beaucoup moins habile que moi,
 réussiroit à ^{ne} la démontrer détestable qu'en conséquence,
 tandis qu'elle l'est au premier chef à l'examen le plus
 froid que l'entendement le plus pur puisse faire de

8
51
tous les forfaits dont elle s'est souillée. La révolution de France ne pouvoit arriver, et ne devoit arriver que sous un roi vertueux; mais malheureusement mal instruit. Tel étoit Louis XVI. Saint Louis, Louis douze, Henri quatre furent vertueux; mais instruits assez pour savoir qu'ils ne devoient jamais lâcher la bride à une nation à laquelle leur étoit sujette que parce qu'ils ^{la tenoient} ~~tenaient~~ telle en conséquence du droit avec lequel ils étoient nés de la dominer. Ils savoient que soit par nature, soit par caractère la nation française ne leur étoit soumise que par la force, et que tout leur art ne devoit s'exercer qu'à cacher cette même force sous le voile des bienfaits dont ils la combloient, des plaisirs qu'ils lui procuroient, et de la douceur des loix qu'ils leur imposoient. Louis XVI malheureusement croyoit que tout étoit ^{simple} ~~naturel~~, et que la soumission de la nation à sa ^{de monarchie} ~~qualité~~ étoit aussi naturelle, et irrésistible que le droit à la couronne avec lequel il étoit né. Il croyoit même la tâche beaucoup ^{plus} pénible que celle de la nation même dans l'état de sujétion comparé à celui de domination. Cet infortuné roi étoit qu'un homme dans une opacité de vertu qui peut bien appartenir à un roi mais avec des modifications souvent assez cruelles. Dans le commencement de son règne il eut bonnement d'être aimé; et d'abord qu'il eut eut quelque motif d'en douter, il ne douta pas qu'il ne lui fut possible de forcer cette même nation à l'aimer. Malheureux! Il ne connoissoit ni la nation, ni ses premiers devoirs consistant dans la conservation de son autorité, de ses prérogatives, et de la personne sur laquelle il ne pensa jamais qu'il pouvoit se trouver des monstres entre ses sujets qui oseroient

52
attaquer. Infortuné monarque! Il ne connoissoit pas la pitié en général, ni l'atrocité, et tout a fait brutale nature du sien, et il ne l'a connue pas même aux extrémités de sa courtoisie. Son testament écrit de sa propre main est un monument de son caractère, et de sa façon de penser. L'espérer qu'il laisse paroître que son fils puisse monter sur le trône démontre par ce qu'il lui recommande non seulement qu'il croit d'avoir été lui-même la cause principale de son propre malheur, mais que la nation honnête qui l'assassinoit étoit encore digne d'avoir un amoureux père dans le dauphin qu'il laissoit entre ses griffes sangui-
naires, et parricides. Le testament est un court écrit sans l'ombre de charlatanerie. Il fut dicté par une grande âme pure, juste, et innocente; mais dont la grandeur n'étoit pas celle que le ciel auroit dû donner en partage à un roi, et que l'étude de la philosophie auroit dû avoir éclairée.

498
Mais comme il semble que tout ce qu'on écrit sur des pareilles matières doive servir à l'instruction de la postérité, qu'il me soit permis de raisonner un peu sur la cause fatale de cet événement qui dishonore non seulement notre siècle, la nation française sans ressource, et le genre humain; mais qui humilie cruellement tous les rois, ces images de Dieu à l'égard de leur puissance, et de leur sacré caractère. C'est une grande école pour eux! Mais quel est le fruit ^{de cette école} au quel les nations sujettes de monarchies peuvent s'attendre? Deviendront-ils plus faibles, ou plus difficiles? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais est que les sujets n'y gagneront rien.

gouvernement
que ne pouvant pas aimer la monarchique,
il doit encore plus haïr le chef, comme dans
une galère le premier objet de la haine des
esclaves doit être l'argousin. N'est aussi évident
qu'un argousin qui formerait le projet de se faire
aimer de la ^{schismatique} ne pourrait venir qu'en con-
trevenant à son devoir, ce qui porterait en conséquence
le bouleversement de toute la police de la galère, et
la perte non seulement de la liberté, mais de
la vie, car le sentiment de vengeance ferait
faire plus de la reconnaissance qu'il aurait
prétendu d'exciter dans des armes coupables.
Ma comparaison devra paraître plausible à ceux
qui réfléchiront ^{qu'il y a plus encore} ~~qu'il y a plus encore~~ d'espace entre un
argousin, et un roi qui entre une schismatique, et
un peuple quelconque.

Philippe le Bel admit le tiers état à l'assemblée
des états généraux; mais ses députés devaient pro-
céder leurs requêtes à genoux, ils ne pouvaient
pas excéder ^{leurs pouvoirs} ~~les mandats~~ de leurs commettants, et
et ces ^{pouvoirs limités} ~~mandats~~ ne pouvaient être livrés qu'après
royal.
Le conservateur du ~~monarque~~ dans la suite du
temps cette grâce ^{ils obtinrent} ~~devint un droit~~ ^{et ils devinrent orgueilleux, et jaloux de}
pas se mettre à genoux ~~et la tenue des états généraux~~
~~monarchie~~ fut toujours regardée par les rois de
France comme une calamité publique: ils ne
consentirent à les assembler que pour gagner
du temps, pour faire taire pour quelque temps les
parlements, et pour convaincre la nation que
malgré leurs dettes dépendait des causes trois légis-

times dont ils voulaient ^{la} ~~mettre la~~ ^{la flatter un moment} ~~la flatter un moment~~
ex état de jager de trois mois, et pour ^{de connivence} ~~la flatter un moment~~
ex ~~monarchie~~ lui démontrant par cet acte, royal
combien leur gouvernement étoit modéré, et éloigné
de toute idée de despotisme. ^{Ce que les rois trouvoient} ~~la flatter un moment~~
avoir gagné après la clôture de ces assemblées toujours
~~ces assemblées toujours tumultueuses et bruyantes~~
et ~~très tumultueuses, et très inquiétantes~~
toutes ~~les propositions jamais aux monarches~~
c'étoit que les parlements ne les importunassent plus
aucune ~~indulgence~~ ne les importunassent plus
les leur demandant. Leur durée étoit pour-
eux, et pour toute la cour un vrai tour de de-
station aussi désagréable qu'un conseil général
le fut toujours au chef régnant de l'église ca-
tholique.
Les derniers que Louis XIII tint ^{ayant fait} ~~finir~~ voir avec
~~la connaissance de cette vérité~~ ^{la connaissance de cette vérité}
evidence ces gentes, convainquant les
ces ~~usuriers~~ ^{finir} ~~proposer aux rois de France~~
qui ils devaient se délier de ce joug inutile,
qui ne servoit qu'à augmenter au lieu de di-
minuer les troubles de l'état. ^{Sous Louis XIV,}
tout que le ~~gouverneur de ce roi ayant porté la~~ ^{gouverneur de ce roi ayant porté la}
~~Louis XIII ayant commencé par abolir la~~ ^{Louis XIII ayant commencé par abolir la}
France aux fautes de la gloire ^{lui fit cultiver}
~~l'union de la nation~~ il ne pouvoit pas y avoir
question de convoquer la nation, et lorsque
les malheurs arrivoient, les parlements le
convoquaient trop bien pour oser lui en faire
la proposition. Le régent d'Orléans dans un temps
beaucoup plus orageux sur le tiers d'affaire royal
ex près l'audace, et sous le long règne de Louis
XV malgré la continuelle altération d'ordre dans
les finances, et les impositions très onéreuses, qui

Les aristocrates venitiens n'eurent pas besoin d'être
grands politiques pour voir l'importance de cet évé-
nement, telle qu'elle le feroit paroître insur-
montable. Un roi qui monte sur un trône où
il se trouve libre, et qui volontairement se donne
des chaînes pour se procurer un état plus heu-
reux! Les jeunes sénateurs qui disoient que l'agis-
sant de conquérir l'amour de la nation l'opéra-
tion pouvoit être regardée pour excellente feroit
rire les vieillards qui savoient ce que c'étoit que
l'amour d'une nation, et qui connoissoient le ca-
ractère des parlements de France. Le chevalier de
Mornini procureur de St. Marc qui avoit fait vingt
ans avant ce temps là l'ambassade de France, et qui
connoissoit personnellement Monsieur de Mauvras
étoit fâché de ne pas pouvoir attribuer à ignorance
de ce ministre qu'il avoit osé donner à son ^{jeune} maître
dans un moment où il n'avoit pas encore eu le
temps de descendre en soi même. Monsieur de
Mauvras n'étoit pas ignorant les penseurs ne
purent le regarder que comme perfide; mais
personne n'osa s'expliquer la dessus. Ceux qui
disoient que les parlements rétablis changeroient
de conduite, et que leur suppression leur ^{agrandit} avoit
apporté que non seulement la France pouvoit
exister sans eux; mais que sans eux elle étoit
plus heureuse, ils ne ^{jouvoient} pas pour l'avenir
la rôle d'ennemis déclarés, et opiniâtres de la
puissance, et de la paix du roi furent les plus
ignorants de tous les hommes. Le chevalier fut

62/19
D'abord exilé, et le parlement de Paris huit jours
après sa régénération, pas plus tard, se détermina
à convaincre le monde qu'il n'avoit pas changé
dans ces maximes. Il obligea le roi à aller chez eux
tenir un lit de justice. Ce fut une véritable vengeance,
et c'eût été une grande leçon pour le jeune monarque,
s'il eût eu avec d'expérience pour se connaître la
nature; il en auroit profité; mais on feroit d'abord
trancher la tête au ministre, et en punissant tous les
membres du conseil qui avoient opiné pour le rétablis-
sement des parlements.

Mais le jeune roi ne sentit pas l'honneur que devoit
lui faire l'opposition de son parlement qui bien loin de
lui prouver le prétendu amour de la nation le forçoit
à commencer son règne par un acte de despotisme qui
ne pouvoit que lui concilier la haine du ^{public} ~~parlement~~. Le
ministre dut au contraire faire croire au monarque
que son parlement ne voudroit en rien qu'à sa pro-
prieété pour lui donner une marque de la haine d'obéi-
sance, et d'hommage. Tout le monde sut que le roi
y alla sans nulle répugnance.

Ce fut dans ce moment que la dernière acte de la
funeste résolution commença après plusieurs scènes
qui amenèrent à la sanglante catastrophe. Ce fut un
^{dernier} acte de tragédie qui dura dix sept ans, et qu'on ne peut
pas regarder comme long dans une pièce de cinq siècles.
Les maux affreux minèrent ^{très sensiblement} pendant douze ans ~~et~~
tels que l'explosion étoit reconnue pour inévitable sous
un roi vertueux ^{que} la reine ne put jamais pen-
ser qu'il avoit besoin beaucoup plus que Louis XIII d'un
premier ministre. Mais où étoit il cet homme fait

comme un Richelieu un Mazarin? Il ne falloit
pas moins. On pensa tard à un eveque, aujourd'hui
excardinal, qui ne sut rien faire, et qui on n'aurait
pas laissé faire s'il avoit eu la science, et le courage
d'agir. Ce qui lui arriva jusqu'au moment qu'il s'est
eclipse a avec démonstré au monde l'ineptie ^{ou l'insuffisance} de son
caractere. La monarchie de France devoit perir
sous un roi foible, et sous des ministres incapables, les
germes excepté qui seul ne pouvoit rien. Toute la na-
tion souffroit un gouvernement qui montrait la flaque
de tout côté; il n'y avoit plus de secret d'état dans
un temps où il falloit couvrir tout du voile le plus gris,
car il s'agissoit de cacher à toute la nation que ses af-
faire se trouvoient dans une telle deroute qu'on devoit
craindre la faillite. C'étoit vrai qu'on devoit la craindre,
mais c'étoit aux ministres à mettre en force les ressources,
qui ne pouvoient pas manquer, car elles ne man-
quaient pas dans des temps beaucoup plus difficiles.

Pour mettre en pratique les heureuses ressources de
la France toujours inépuissables ^{sage roi poyeur} un ~~ministre~~ d'état
ministres ^{n'aurait jamais} ne ~~pouvait~~ comit la faute de publier en
detail des affaires de finance qui au lieu d'éclairer
la nation la mettoient en état de demence, et incitoient
dans elle un esprit d'empire qui ne pouvoit que recoller
celui dont le gouvernement avoit besoin pour remédier
à tout. Panem, et licentia étoient les drogues qu'il
falloit donner à un peuple beaucoup plus bête, plus
feroce, et plus indomptable que le romain, à un peuple
enfin qui n'étoit pas ^{romain} comme l'autre, et qui
ne savoit pas qu'il pouvoit se rendre tel. Hélas! Le
sait il aujourd'hui? Il ne sait rien. C'est un jeu de

chiens feroces prêt à tout carnage. ^{Bourreau déterminé}
Des bouffons qui ne pensent qu'à s'enrichir usurpant toutes
les richesses du royaume sûrs d'une amitié d'abord qu'ils
n'en pourront plus, ~~et~~ se voyant réduits à l'extrémité
par les puissances coalisées aux quelles ils livreront l'état
à ~~deux~~ ^{deux}, les laissant maîtresses de se le diviser entre elles.

Ce qui semble avoir donné naissance au bouleversement
de l'état est le deficit ridicule tant battu, et rebattu
de trois ou quatre millions sterling. On l'explique à l'An-
glois parce que je ne peux oublier combien cela a fait rire
un illustre lord que j'ai entendu raisonner sur ce misérable
deficit. Necker a commencé par monter le mont par
son corporelle compte rendre fruit de sa vanité, et Calonne
qui dans son ministère auroit pu remédier à tout, il
ne s'étoit pas laissé dominer par la haine, et par l'in-
terest personnel. Tous les deux sont coupables, mais
on peut regarder Necker comme la mine de la monarchie;
quoiqu'il soit vrai qu'il ne pouvoit l'être que sous un
roi foible. C'étoit ce l'avis d'un Necker, qui n'étoit qu'un
banquier, qu'il falloit écouter sur un point de politique
dont devoit dépendre la salut de l'état. Sans lui le
peuple n'aurait jamais obtenu un double suffrage, et
les états ne se seraient jamais tenus dans la maison
du roi, la révolution ne seroit pas arrivée; la monarchie
de France subsisteroit encore.

§ IV

Suite de raisonnement

Les parlements insistent sur la nécessité de mettre
la dépense d'accord avec la recette après avoir rap-
placé au deficit on voit qu'il n'y avoit qu'un Necker
de capable de cette operation. Ce fut la reine qui,
inspirant après la paix persuada ces deux formeurs que

minutieux contrôleurs de finances à rentrer dans le ministère. Fatale démarche par laquelle la femme la plus intéressée au bonheur de la France eut de l'avoir saignée ! Un sage père de famille qui veut absolument réparer au désordre dans lequel il la voit plongée à cause de ses dettes n'hésite pas à sacrifier tous ses diamans s'il en a. C'étoit la couronne qui étoit en danger, et c'étoit donc à la couronne à réparer à tout vendant non seulement ses diamans, mais tout son superflu, je ne parle que du superflu. L'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Turc même l'auroit achetée. Point du tout, on s'avisait de trouver le superflu dans le nécessaire, et on trompa le roi sur un article dans lequel le moindre bon ministre n'auroit jamais permis qu'on parvint à tromper son maître. Le roi, pour convaincre sa nation, qu'aucun autre intérêt ne l'animoit que celui dont son bonheur pouvoit dépendre, se laissa persuader à une réforme qui bleuoit non seulement la magnificence convenable à un roi de France, mais la sûreté de sa personne sacrée. La maison du roi étoit composée de ²⁵ hommes l'élite de la grande nation, de l'invincible noblesse de France soutien de ses rois et toujours prête à verser son sang pour les défendre contre les ennemis de leurs droits, et de leur gloire. Le corps d'armée dans plusieurs occasions sauva l'état. Tout le monde sait que la bataille de Fontenoy contre les Anglois auroit été perdue si la maison du roi n'avoit pas donné, et le maréchal de Saxe s'étoit rendu garant de la victoire. Le bon roi Louis XV consentit à la réduction de sa maison à l'exemple lui a-t-on dit de son ayeul sous lequel on avoit déjà estimé cette réforme, mais ce qu'on avoit retranché n'étoit pas

aller. Le roi ne vit pas, et ses ministres ne lui dirent point qu'il ne devoit pas consentir à une fautive opération d'économie qui ^{auroit laissé} ~~mettrait~~ la personne sacrée sans défense dans le cas d'une agression. On a dit, et répétée plusieurs fois que la garde naturelle d'un roi de France étoit, ou ne devoit être que toute la nation qui l'adoroit. On a vu de quelle espèce étoit cette adoration. On n'en auroit pas imposé à Louis XV qui malgré qu'on lui ^{en} ~~avait~~ donné le surnom de Bienaimé n'osa jamais pendant son long règne coucher à Paris, et moins à Louis XV qui ~~pouvait~~ ^{eut} en le bonheur de connaître le vrai caractère de la nation dans la première jeunesse lorsqu'elle opposoit à son entrée à Paris par des coups de canons que l'oncoit la Bastille. C'est ainsi qu'on faisoit tous les préparatifs nécessaires pour assassiner ce bon roi, et ceux qui avoient décidé la peste travailloient en conséquence à la souderine. Le Duc d'Orléans étoit le son plus grand ennemi même avant qu'il monta sur le trône. Ambitieux, avare, faux dans toutes ses démarches, il avoit eu l'art de ^{conduire la} ~~se faire~~ la faveur du parlement lorsqu'il s'étoit opposé ^{à un} ~~à une~~ ^{certain} ~~faux~~ lit de justice à la volonté de son roi. Il fut exilé comme de raison, et le parlement n'a jamais cessé de demander au roi son rappel non par titre de grâce, mais d'un style dont les parlemens ne s'étoient jamais servis vis à vis de leur roi. Le prince à la fin poussa la vengeance jusqu'à prononcer contre lui le premier l'arrêt de mort, après avoir par ses manœuvres excité le peuple à la rébellion, et ^{aux excès qui} ~~à commettre~~ il est ^{superflu} ~~il est~~

que je ne plique étant notoire à toute l'Europe.
On peut regarder ce prince comme une des causes
principales de la révolution, on est même sûr qu'il
il desira de passer pour le premier fauteur. Jamais
homme n'eut l'âme plus noire, et il n'a pas été
le seul ^à donner des marques ^{évidentes} de sa malice
de Louis quatorze, puisqu'on le connaît pour un in-
signe scelerat à peine sorti de l'enfance. Tout le
France sait qu'il ne fit le prince de Lamballe
compagnon de ses débauches que pour le faire
mourir. Jamais scelerat ne se déguisa mieux
et ne le fut plus effrontément. Lorsque tous
les princes du sang s'unirent pour aller re-
montrer au roi qu'il ne devoit jamais con-
descendre à rendre le peuple prisonnier plus que
de contribuer à l'assemblée des états généraux,
le risque au quel il alloit exposer ses
droits et toute son autorité étoit évident,
le monstre d'Orléans refusa d'y aller. Hom-
me barbare d'autant plus indigne de por-
ter le nom qui le déclaroit du sang du grand
Henri IV, qu'il le rejetta constamment qu'il étoit
^{un} fils d'un cocher.
~~de naissance certaine que son père avoit été un~~
~~cocher.~~ Lorsque il prit le nom bouffon d'Éga-
lité il dit à ses dignes amis qu'il ne regrettoit
le nom d'Orléans que parce que ce nom avoit
souvent fait rougir la France.
Ceux qui voyent dans l'avenir autant que

l'expérience peut permettre qu'on y voye par les
conjectures les plus naturelles ne doutent pas
que non seulement ce monstre payara de sa
vie tous les crimes qu'il a commis; mais, ^{avec lui}
avant, ou après
ceux qui assassinèrent la France, et le mon-
stre. Cette certitude cependant n'est que morale,
c'est un espoir qui n'est pas propre à couvrir les
autres crimes, car la mort de tous les scelerats
ne pourra pas rendre à la vie la plus pe-
tite de tous les innocents qu'ils massacrèrent. On
ne peut désirer l'extirpation de tous les monstres
que pour voir délivrer d'eux le genre humain,
qu'ils déshonorent, et même la France mal-
gré qu'elle soit devenue abominable.
Je ne sais pas si depuis quatre ans un seul d'entre
ceux qui travaillèrent à cette révolution soit au-
jourd'hui dans le cas de se féliciter de trouver
grâce d'elle dans un état heureux. Il paroît aux
seul payans de se trouver plus à leur aise, et au
peuple qui on soule tous les jours, qui se voit re-
connu pour roi, et maître par conséquent de
vivre dans l'anarchie commettant toutes les re-
voltes. Horrible peuple français, que l'histoire
n'a pas attendu jusqu'aujourd'hui à reconnaître,
et le caractériser pour le plus brutal, le plus
cruel, et le plus indomptable de tous les peuples
de ce monde sans excepter les anthropophages.

30
7
et plus fourbes que tous les autres parjures qui com-
posent la première assemblée constituante, le lui firent
facilement croire, et pourvirent à le tenir dans l'erreur.
Mais que les Jacobins exécutent dans Paris l'horrible monstre
exécuteur de ses volontés sanguinaires ne sera jamais décent
et la régence de ces tyrans sanguinaires peut encore durer
trop long temps malgré la guerre civile qui prendra tou-
jours plus de force ^{et} malgré la coalition des six grandes
puissances qui entoureront la France. Mais la France n'
est pas encore assez carnée. C'est le cas d'une croisade,
dont la raison doit être plus chère à la providence divine
que la vaine conquête des lieux qui on appelle saints, et qui
sont tout autre que saints. Ce sont les plus infernaux de tous
les ports de la terre puisque c'est sur eux que le genre hu-
main commit le Deicide. Une preuve de la vanité des
croisades est que la providence éternelle en démentit l'effet,
et a puni le genre le genre humain de les avoir entreprises
par ses trois grands fléaux. L'objet de la croisade ~~est~~
tous les Pierre hermites, et les saint Bernard doivent pro-
cher à présent à tous les souverains qui reconnaissent un
Dieu, et qui ont en entièrement la croyance dans leurs su-
jets par une religion quelconque est le plus grand, le plus
important, et le plus de conséquence qui ait jamais existé
sur la terre. Il s'agit d'aller dompter, et détruire s'il le
faudra une nation féroce qui s'est déclarée athée,
et anarchique, et dont le chef d'œuvre qu'elle a en vue
est de promulguer son système à toutes les nations, et
d'aller subjuguier toutes celles qui vivent tranquilles
aujourd'hui sous un gouvernement soutenu par des
lois qu'elles aiment. Cette nation françoise qui s'ap-
pelle le trône, et l'Hotel a des chefs qui savent réduire les
peuples ignorants, crédules, et aveugles par tout, qu'ils

31
33
étonnent facilement leur disant qu'ils viennent leur ap-
porter la liberté. Cette nation est forte, hardie, courageuse,
entreprenante, et encore trop riche: il faut la craindre, et
la détruire, et pour la détruire il faut l'épuiser, et la
priver de toutes ses ressources. La principale est celle de la
réduire au point qu'elle ne puisse se flatter d'avoir aucun
ami entre toutes les puissances des quatre parties de monde,
et il ne sera pas difficile de parvenir à cela, puisque l'affaire
est importante au suprême degré. Non seulement se voit me-
nacer la religion en général; mais toute souveraineté. On
voit annoncer tous les pasteurs des peuples, priver les
nations de la bienfaisance des lois, et pour rendre libre
tout le genre humain mettre dans le plus dur, et plus cruel
esclavage toute la nature.

Il faut donc persuader, et il ^{est} ~~il~~ nécessaire convaincre
la Suède, le Danemarck, la Suisse, Venise, la Toscane, la
Turc, Maroc, et toutes les puissances voisines d'Afrique
qu'elles doivent refuser asile à tous ce qui est françois, et
souffrir en paix jusqu'à ce qu'on ait détruit la canaille
infernale, ou réduite à la raison tout ce que leur com-
merce en souffrira. Le mot de neutralité est déjà devenu
scandaleux. Les puissances qui croient pouvoir se main-
tenir neutres ne voyent que trop qu'elles ne peuvent l'être
qu'étant amies de celle que l'intérêt de tout le genre
humain veut qu'on détruise: elles ne peuvent voir qu'avec
évidence que leur neutralité les déclarent ennemies des
puissances qui se coalisent pour le bien général; et elles
voient à merveille que ^{les françois dans leur} ~~plus~~ ~~françois~~ horrible entreprise,
dont leur noir projet ont encore plus de nécessité de se conser-
ver des puissances commerçantes amies sous la voile pestifère
de neutralité que les avoir pour alliés avec une force armée.

et que le monarque de bonnaire jura d'obser-
ver, et de maintenir inviolable malgré qu'elle
avilissoit son sacré caractère ne lui laissant au-
tre prerogative que celle d'un *custo* qui encore
ne s'étendait qu'à un court terme déterminé. Une
nouvelle assemblée faite pour considérer les nou-
velles loix pouvoit elle être détruite par des nou-
veaux crimes, et remplacée par des brigands igno-
rants choisis dans la lie du peuple par ordre de l'
infame Pétion qui dans ses lettres aux départe-
mens leur recommanda de choisir les plus fa-
meux vovés de leurs contrées?

Mais supposons qu'il soit permis à une nation
de devenir parjure pour renoncer à une consti-
tution dont elle ne connoit les défauts qu'après
avoir juré de mourir plus tôt que d'y contraire-
ment. N'est il pas évident que cette constitu-
tion telle qu'elle soit doit être maintenue en
force jusqu'au moment qu'on lui en ait substi-
tué une nouvelle? L'alternative est une a-
narchie dont l'humanité ne connoît rien de
plus affreux; mais l'anarchie étoit précie-
ment ce que les monstres anthropophages qu'on
appelle Jacobins vouloient pour commettre in-
jusement des révolutions qui feroient pour long-
temps fremer la nature. On se précipita sur l'
autel, et sur le trône, il n'y plus de loi, rien n'est

plus regardé comme inviolable, et on se moque de *137*
ceux qui disent qu'au moins le roi doit poursuivre à l'
être à moins que ses crimes mis au jour par un pro-
cès fait dans les ^{formes} ne le déclare coupable en qualité
de roi, et dechu par conséquent de tout droit qu'il pou-
voit avoir à la couronne. Point du tout. La France
n'est plus une monarchie, le roi est devenu un phan-
tôme qui même n'existe plus. La nouvelle republi-
que imaginée peut, et doit même se saisir de l'
homme qui représentoit ce personnage, elle doit le
faire mourir ignominieusement comme un assassin,
et il ne faut pas douter qu'il ne le mérite, dit un
des bourreaux de l'infame convention, car quand
même il ne seroit souillé d'aucun crime il suffit qu'il
ait osé être roi pour mériter mille morts.

Malgré cela on voulut lui dresser un procès.
On falsifia des pièces, on trouva des faux témoins,
on lui permit un conseil, on lui accorda des défen-
seurs qui ne mirent que trop bien dans le plus grand
jour toute l'innocence de cet infortuné monarque. On
ne répondit à l'avocat de Seize qu'en envoyant
le monarque au supplice condamné ^{par} l'appel nominal
dans la salle de l'infame convention par le nombre des
bourreaux qui cependant ne fut pas le plus grand;
mais les infames auroient rougi d'être justes au moins
dans cette formalité. Il vouloit absolument le
faire voir décollé à la populace, à la quelle il

appella en vain; mais qui malgré ce refus ne cessa pas
de se croire la maîtresse de la république, la souverai-
ne de la France. Le roi soumis à la volonté de son Dieu
perdit la tête sous la guillotine après l'avoir prié de
pardonner à ses assassins, aux quels cependant je crois
qu'on peut croire que Dieu qui ne peut être que juste
ne pardonnera jamais. Mais c'est ainsi que doit mourir
un chrétien.
Ce monarque à l'annonce de la sentence qui le con-
damnait au supplice, stoïcien chrétien ne demanda
que trois jours pour se disposer à la mort, car entre
ses crimes, dit un membre de la convention, il av-
ait celui d'être attaché à sa religion. Les monstres
glorieux de
lui refusèrent cette grâce. La convention ~~compa-~~
son athéisme, eût peut-être elle la lui avoir accordée, le monde
~~se d'athéisme eût peut-être elle la lui avoir accordée que plus~~
tout entier aurait pu
~~deux jours en doute~~. Les scélérats que nous
mois après firent décoller aussi la reine ~~non~~
parvenus pour pouvoir dormir à n'avoir au-
tre ressource que celle de croire qu'il n'y a point
de Dieu. Par cette seule raison ils se croyent, ainsi
losophes, et c'était l'infame Manuel qui faisait
ainsi leur éloge même à leur présence. Le sage
qui a dit que Prima ultio est quod se iudice verum
nocens absolvitur ne connoît pas les Jaco-
bins. Un de ces scélérats osa me dire que si plu-
sieurs anciens moralistes outre Cicéron ont qu'il n'
est permis de commettre des crimes que regnandi
causa, à plus forte raison il doit être permis de

se rendre de toutes sortes de scélératesses pour con-
quérir sa propre liberté essentielle à ^{une nation} ~~une nation~~
beaucoup plus qu'une couronne à un ambitieux
de lui ai répondu que son prétendu argument à
fortiori ne prouvoit autre chose si non qu'il étoit
un scélérat, car la saine morale n'avoit jamais
regardé cette idée de Cicéron que comme un trait
de fine flatterie d'un politique rampant, et jamais
comme un axiome. Mais malheur aux penseurs
Louette gens qui osent raisonner aujourd'hui avec
quelque Jacobin: l'homme sage doit se garder
de parler avec eux. M. de Malherbes; le
loyal Malherbes, un des plus intégres magis-
trats que j'aie connus en France languit dans
une prison de même que le vieux duc de Nivernais
le plus aimable, le plus doux des hommes,
et rempli d'esprit, qui fit la paix à Londres il y a
trente deux ans entre la France et l'Angleterre.
Deux mille personnes de cette espèce sont actuel-
lement dans les prisons de Paris gardées pour
être un jour inondées par un tas de bourreaux,
qui les massacreront à coups de piques, com-
me firent les cinq cent assassins Monseillois,
qui appelés, et logés par Peston brevent en-
tre autres la prisonnière de Lamballe parce qu'elle
étoit amie de la reine.

Ce livre sur les droits de l'homme écrit, et publié au commencement de la révolution par abbé qui dans le fond n'est qu'un fanatique d'ami se lassait fit du bruit.

Les droits de l'homme sont par loi de nature liés à ses devoirs honeste vivere, alterum non ledere, jus iuxta unicuique tribuere. Des devoirs naissent nécessairement les droits, car tant en morale qu'en physique il n'y a point d'action sans réaction, et vice versa, et des droits renouvent les devoirs, car les uns ne peuvent pas se soutenir en force sans les autres. Il n'est nullement douteux que dans ce règlement produit par l'esprit, et sanctionné par la divine nature on doit considérer l'homme en général. De cette considération en général sort la particulière sur chaque homme. On trouve que nous sommes tous égaux, et il n'est pas possible que la raison s'oppose à cette sentence. Ceux qui violent ces devoirs sont coupables de mort par loi de nature, l'esclave également que le monarque; et l'un aussi bien que l'autre ne peut avoir que les mêmes prétentions. La sentence unique qui sort de tout ceci est que nous sommes tous égaux; mais en ceci. Et voilà l'égalité morale en ceci inégalement établie.

Pour ce qui regarde l'égalité physique ne pouvant la définir que généralement voyons en quoi elle consiste en général. Tous les hommes sont égaux entre eux pour tout, et en tout ce qui regarde la vie animale. Naissance, et mort, maladies, nourriture, ^{et dans l'état moral} procréation, passions, uniformité d'organes, usage de raison, vices, et vertus.

Mais les hommes donc sont égaux, car en l'âge, et au delà du physique, et du moral il n'y a rien. Faute conséquence, si on veut qu'elle ait une valeur pour faire un système social. La conséquence véritable de ces deux égalités que j'ai fidèlement représentées à mon lecteur est celle-ci, Nihil equalitate inegalium. Il n'y a point d'être ^{collectif} en nature dont les individus pris un à un aient une parfaite ressemblance entre eux tant en morale qu'en physique. Je ne pourrai de parler de ce que peut faire l'art, car cela ne regarde pas ma matière. La différence d'homme à homme est plus réelle que d'homme à bête, et ce n'est pas beaucoup dire. J'ai vu tel singe, tel chien différer d'un tel homme, très dégradé il est vrai, beaucoup moins que le ~~tel homme~~ ^{même homme} très dégradé de feu Monsieur de Voltaire: ceci regarde la morale. Pour la physique qui ne doit regarder que la forme du corps extérieure, ou intérieure, la force, la santé, la complexion, le tempérament, j'en ferai grâce à mon lecteur, car il peut imaginer beaucoup plus que ce que je peux lui dire. Je ne pourrai que de l'inegalité de l'homme moral, car c'est sur cette première égale que les ignorants autant que rebelles Jacobins bâtissent leur monstrueux système social. Je sais que toutes nos qualités morales dépendent de notre conformation matérielle, mais c'est encore ce sur quoi je ne me souviens pas de raisonner à présent. Voyons si dans la réalité de ces différences morales il soit raisonnable de décider que la raison ne doive pas distinguer un homme d'un autre par le respect, par la considération, par les récompenses, et les honneurs qu'on doit à ses mérites. Voyons ce que c'est que la noblesse, l'esprit, ~~la science~~ les sciences, les vertus, et les talents, ^{qui ne sont que des parties ne forment} les droits, et les richesses, ~~qui ne sont que des parties ne forment~~ par dans l'homme une parfaite inégalité d'homme à homme, et si la supériorité, et l'infériorité sont réelles on pourra applaudir un système

qui veut qu'on se regarde comme chimériques.

